

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

4 juillet 2017

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 4 juillet 2017 à 20:00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

Dames Nathalie Ross et Sylvie Boucher, conseillères.

MM. Serge Lacoursière, Christian Valois, Daniel Valois et Alain Deguise, conseillers.

Formant le quorum, le maire ouvre la session et fait la prière d'usage.

20h02 heures Monsieur Louis-Philippe Hébert, agent à la Sûreté du Québec, fait son entrée, il vient répondre aux questions concernant le projet d'implanter une vitesse sur les plans d'eau. Monsieur Hébert quitte vers 20h40.

2017-159

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Christian Valois et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté avec les points suivants au varia :

- Félicitations au comité des Loisirs et bénévoles pour la journée de la St-Jean-Baptiste;
- Position municipale concernant le projet de regroupement des OMH par territoire de MRC.

2017-160

Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question sur l'ordre du jour.

2017-161

Adoption du procès-verbal du 6 juin 2017 et celui du 12 juin 2017

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Christian Valois et résolu unanimement que les procès-verbaux du 6 juin 2017 et du 12 juin 2017 sont adoptés sans amendement.

2017-162

Comptes à payer liste 2017-07

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que les comptes figurant sur la liste 2017-07 au montant de 66 740,65 \$ sont adoptés et que la secrétaire-trésorière est autorisée à payer ces comptes.

2017-163

Dépenses incompressibles – juin 2017

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que le rapport des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2017 au montant de 225 136,23\$ est adopté sans amendement.

2017-164

Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Alain Deguise et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement d'inscrire messieurs Jean-Luc Barthe, Christian Valois, Serge Lacoursière et Daniel Valois au congrès de la FQM qui se tiendra les 28 et 29 et 30 septembre 2017. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Les frais d'inscription sont de 3 040,00\$ plus taxes.

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola2017-165Tarification – élection 2017

Il est proposé par Alain Deguise et secondé par Serge Lacoursière et résolu unanimement que le conseil accepte et adopte la tarification suivante pour les élections du 5 novembre 2017 :

<u>Poste</u>	<u>Évènement</u>	<u>Tarif</u>
Président d'élection	Jour du scrutin	458,00\$
	Vote par anticipation	320,00\$
	Liste électorale pour les 2 500 premiers électeurs	0,49\$/par électeur
Secrétaire d'élection	75% de la rémunération du Président d'élection	75%
Adjointe du président d'élection	50% de la rémunération du Président d'élection	50%
Président de la Table de vérification	Jour du scrutin	165,00\$
	Vote par anticipation	154,00\$
Membres de la table de vérification	Jour du scrutin	133,00\$
	Vote par anticipation	127,00\$
Scrutateur	Jour du scrutin	178,00\$
	Vote par anticipation	208,00\$
Secrétaire de bureau de vote	Jour du scrutin	140,00\$
	Vote par anticipation	159,00\$
Primo et Préposé aux listes	Jour du scrutin	153,00\$
	Vote par anticipation	153,00\$
Commission de révision	Séance de révision	16,55\$/heure
	Plus montant forfaitaire	44,00\$

Toute personne visée par cette rémunération a le droit de recevoir une rémunération additionnelle de 15,50\$ pour assister à une séance de formation.

2017-166Remboursement d'une partie du compte de taxes 2017 Mme Brigitte Caron

Attendu que notre inspectrice en urbanisme et environnement a attesté la conformité de la résidence du 144, chemin de la Traverse lot 4 507 692 dans la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, quant à son statut d'habitation intergénérationnelle;

Attendu que notre règlement numéro 482-2017 modifiant le règlement administratif numéro 239 en ayant ajouté la définition du terme *Habitation intergénérationnelle* est en vigueur depuis le 30 mars 2017;

Attendu que le nombre de logement est passé de deux (2) à un (1), un crédit de taxes au montant de 500,87\$ est alloué aux propriétaires suite à cette modification, en conséquence il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de rembourser ce montant à Mme Brigitte Caron et Monsieur Alain Brunelle.

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

2017-167

Achat de bacs bruns pour la collecte des matières organiques

Attendu que le conseil municipal de Saint-Ignace de Loyola a donné la compétence à la MRC de d'Autray concernant le traitement et valorisation des matières organiques putrescibles le 8 mars 2017;

Attendu que le projet débutera au cours de l'année 2018, il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Christian Valois et résolu unanimement d'autoriser la MRC de d'Autray à effectuer l'achat regroupé offert par l'UMQ de bacs bruns au nom de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola pour la collecte des matières organiques soit 921 bacs de 80 litres et 22 bacs de 240 litres;

La dépense octroyée pour l'acquisition des bacs bruns sera imputée sur le compte de taxes 2018 aux résidences qui auront reçu lesdits bacs.

2017-168

Appel d'offres de Ghislain Lambert

Ce point est reporté ultérieurement.

2017-169

Dons

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de faire le don suivant :

Diane Casaubon (*comité humanitaire de Saint-Ignace-de-Loyola*) : 250,00\$

2017-170

Lettre de félicitations au comité des Loisirs St-Ignace

Il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement d'envoyer une lettre de félicitations au comité des Loisirs St-Ignace pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la Fête nationale du Québec.

2017-171

Position municipale concernant le projet de regroupement des OMH par territoire de MRC

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de maintenir la décision du 6 octobre 2015, tel qu'il appert à la résolution 2015-205 quant à la position municipale concernant le projet de regroupement des OMH par territoire de MRC.

2017-172

Levée de la session

Il est proposé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la session soit et est levée.

Jean-Luc Barthe
Maire

Mélanie Messier
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Mélanie Messier, Secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2017-161, 2017-162, 2017-163, 2017-164, 2017-165, 2017-166, 2017-167, 2017-169, 2017-170.

Mélanie Messier, Secrétaire-trésorière & Directrice Générale